



COMMUNICATION

COMMUNIQUÉ de PRESSE

CP n° 5 du 11 septembre 2017

Propositions de l'ARF : Le Sgen-CFDT reste vigilant

Pour le Sgen-CFDT, les personnels sont les grands absents des propositions faites par l'Association des Régions de France (ARF) à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée.

La proposition 1 prévoit le transfert des CIO aux régions. Le Sgen-CFDT a toujours demandé que les régions participent au financement des CIO comme elles le font pour les lycées. Mais il a toujours indiqué que la ligne à ne pas franchir était le transfert des personnels (psy-en et personnels administratifs) pour les transformer en agents recruteurs au service d'une politique régionale.

Concernant la proposition de confier aux Régions l'organisation de la totalité de l'offre de formation des voies professionnelle, générale et technologique, le Sgen-CFDT, attaché à la création de lycées polyvalents modulaires et à un corps unique d'enseignants, rappelle qu'il revendique au sein de tous nos établissements :

- la présence des trois types d'enseignement : général, technologique, professionnel
- un service public de formation intégrant formation initiale sous statut scolaire, apprentissage et formation continue des adultes (GRETA).

Si le Sgen-CFDT partage l'idée de développer l'apprentissage au sein de l'enseignement public dans les lycées et de regrouper lycées professionnels et CFA publics, il émet des réserves sur le renforcement de l'alternance en bac professionnel au-delà des 22 semaines actuelles. Pour le Sgen-CFDT, une réflexion doit être menée avant toute généralisation.

Pour le Sgen-CFDT il est primordial de réussir l'insertion professionnelle en développant dans nos établissements des parcours mixtes de formation. Mais le développement de l'apprentissage public passe par une amélioration des conditions de travail et de service des personnels. Ceci implique notamment que :

- toutes les heures effectuées au titre de la formation initiale (statut scolaire ou apprentissage) figurent dans le formulaire de ventilation des services (VS) des personnels.

sgen.cfdt.fr

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

47-49 avenue Simon Bolivar

75950 Paris cedex 19

contact presse Bineta NDIAYE

Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81

atdepresse@sgen.cfdt.fr

- tous les apprenants (élèves, apprentis ou stagiaires de la formation continue) soient comptabilisés dans les effectifs pris en compte pour déterminer la dotation globale de l'établissement.

Le Sgen-CFDT est favorable à l'idée de confier la présidence des CA des lycées professionnels à une personnalité autre que le chef d'établissement, mais n'acceptera pas que cette responsabilité échoie à un représentant de la collectivité territoriale de tutelle.